

Versailles, le 03 juin

Le Département des Yvelines et la CMA Île-de-France célèbrent la 3ème édition du label « Artisan du Tourisme des Yvelines »

Le lundi 2 juin 2025 à 18h45, la salle du Vieux Marché à Jouy-en-Josas a accueilli la troisième édition de la cérémonie du label "Artisan du Tourisme des Yvelines", organisée par le Département des Yvelines et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Île-de-France – Yvelines.



Cette soirée a mis à l'honneur **24 nouveaux lauréats**, sélectionnés parmi une quarantaine de candidatures par un jury composé de représentants du Département et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Ces artisans incarnent la richesse et la diversité du territoire à travers des métiers de bouche (brasseurs, confituriers, pâtisseries...) et des métiers d'art et de création (tapissiers, selliers, relieurs, verriers, feutriers, métalliers, savonniers...).

Ils ont ainsi rejoint la communauté des 49 artisans labellisés en 2023 et 2024, consolidant un réseau dynamique et engagé au service de l'attractivité touristique locale.

Une édition parrainée par un artisan d'exception

L'édition 2025 est parrainée par **Bruno de Maistre**, ébéniste à Auffargis, artisan reconnu pour son savoir-faire d'excellence et son engagement en faveur de la **transmission des métiers d'art**. Il a ouvert la cérémonie aux côtés des élus et partenaires institutionnels.

Un label au service d'un tourisme local et durable

Lancé dans les Yvelines en partenariat avec la CMA Île-de-France, le label "Artisan du Tourisme des Yvelines" distingue des artisans qui allient excellence, production locale et accueil de qualité. Il s'inscrit pleinement dans la stratégie du Département pour développer un **tourisme de proximité, authentique, expérientiel et durable**. Le public peut découvrir l'ensemble des artisans déjà labellisés, leur spécialité, leurs ateliers et leurs informations pratiques sur :

- www.destination-yvelines.fr/artisans-tourisme-yvelines

Le Label Artisan du Tourisme a été créé en 2023 dans les Yvelines. Il récompense les artisans pour leur savoir-faire, leur esprit innovant et leur production originale et essentiellement locale. L'objectif du Label est de valoriser le patrimoine artisanal du département et de promouvoir de nouvelles offres de tourisme auprès des visiteurs de proximité ainsi que des touristes nationaux ou étrangers. Le Label Artisan du tourisme, c'est aussi le moyen de favoriser les rencontres avec des artisans passionnés, de découvrir des savoir-faire, de satisfaire sa curiosité sur la manière dont les produits sont fabriqués, de renouer avec le « fait-main ».

Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France :

Hélène Périer : Tél. : 01 39 43 43 26 - helene.perier@cma-idf.fr

Département des Yvelines :

Eric Delafoy : Tel. : 0607118452 – edelafoy@yvelines.fr



Yvelines
Le Département